





et cette retraite rend évident l'insuccès des Allemands.

Celui-ci a mis au pouvoir des Russes la partie orientale de la Prusse au delà de la Vistule.

**Il ne s'est produit aucun désordre à Varsovie**  
Genève, 24 Août.

Une dépêche privée, convenue le 19 août à Varsovie (via Riga-Gaïles-Paris), il résulte, malgré les nouvelles autrichiennes et allemandes, que l'insuccès des Russes n'est produit dans cette ville et que la population y vit dans un calme parfait.

**L'Allemagne inondée la Pologne de proclamations**  
Saint-Petersbourg, 24 Août.

La Nouvelle Vremia signale qu'à Vladimir-Volynsk, les Autrichiens ont essayé de semer l'incertitude en publiant des lettres, mais une patrouille russe étant survenue les mit en fuite.

L'Allemagne fait distribuer en Pologne, sans aucun succès du reste, des milliers de proclamations.

**Les succès russes en Autriche**  
Saint-Petersbourg, 24 Août.

Neuf escadrons russes ont chargé, près de la station de Plonhow, entre Zlotchew et Sborow, des forces autrichiennes deux fois supérieures.

Les Autrichiens, qui acceptèrent la bataille, furent cubités.

Les Russes prirent deux batteries montées et firent 160 prisonniers.

Les forces autrichiennes, qui attaquèrent Vladimir-Volynsk, ont battu en retraite précipitamment vers Sokolow.

Les Russes occupent une partie des passages du fleuve Seret.

L'offensive en Galicie Orientale s'effectue avec succès.

**L'hôpital-ambulance des Français de Moscou**  
Saint-Petersbourg, 24 Août.

La colonie française de Moscou a envoyé sur le théâtre des opérations russes un hôpital-ambulance de 200 lits.

Un grand nombre de dames françaises et moscovites sont parties comme infirmières.

**La Guerre en Belgique**

**La situation s'améliore autour d'Anvers**  
Anvers, 24 Août (officiel).

Depuis hier, la situation autour d'Anvers s'est grandement améliorée.

Les colonnes belges ont nettoyé complètement les environs.

Tous les Allemands qui se sont approchés d'Anvers ont été chassés, tués ou faits prisonniers.

Les troupes belges ont visité les environs de Malines, elles n'ont trouvé nulle part de troupes ennemies.

Ostende, 24 Août.

Bien qu'on signale la présence de uhlans en maints endroits, la situation semble beaucoup meilleure.

La circulation subsiste jusqu'à Alost.

Un voyageur digne de foi, qui essayait de rentrer à Bruxelles, a pu aller jusqu'à Humbeek où la cavalerie belge venait de rencontrer et d'annuler une patrouille de uhlans, qui couvrait le passage d'un gros de troupes allemandes par Grimbergen.

Ce voyageur a vu dans la gare les cadavres de cinq uhlans.

**Les attaques de Liège pendant la nuit**  
Ostende, 24 Août.

Un officier belge fit un correspondant du Daily Mail à Ostende où il se trouvait sur les combats qui eurent lieu autour de Liège :

« Dans l'obscurité, dit-il, les Allemands se sont lancés contre le réseau de fils de fer placé devant les tranchées. Comme un courant électrique puissant traversait les fils, les premiers rangs de soldats qui s'y heurtèrent furent électrocutés. Les blessés moururent dans les casernes lancés par les projecteurs des forts sur la masse des assaillants, qui furent aveuglés par la lumière. Les hommes trébuchèrent, reculant et un instant après la fusillade et la canonnade faisaient des monceaux de morts. Les corps formaient une sorte de muraille de la hauteur d'un wagon de chemin de fer. Les blessés mouraient dans les casernes. Pour couvrir leurs gémissements, un corps de clairons spécial dut sonner des marches et les soldats restés debout durent pousser des « Hourra ! ».

Près d'un fort, deux colonnes allemandes, atteintes par la lumière d'un projecteur, se sont lancées l'une l'autre. Au fort on s'en aperçut. Aussitôt que l'une des colonnes semblait prendre le dessus, on lui lançait quelques obus pour rendre la partie égale entre les deux adversaires.

**Les Allemands à Bruxelles**  
Londres, 24 Août.

Le correspondant du Times à Bruxelles, télégraphie :

Le général Sixtus von Armin a fait placer devant la proclamation suivante sur les murs de la capitale :

« Les troupes allemandes traverseront Bruxelles aujourd'hui et les jours suivants. Elles sont obligées, par les circonstances de demander à la ville, le logement et les vivres. »

Toutes ces questions seront réglées régulièrement par l'intermédiaire des autorités municipales. Les citoyens qui ne voudront pas conformer sans résistance à ces nécessités de la guerre, et en particulier quelle ne commettra aucun acte d'agression contre la sécurité des troupes, ou fournir des renseignements demandés. Dans ce cas, je donne toutes garanties pour la protection de la ville et de la sécurité de ses habitants.

« Si cependant il se produisait, comme cela a été malheureusement le cas autre part, des incidents d'agression contre les soldats, des incendies de bâtiments, ou des explosions quelconques, le sergent commandant adoptera les mesures les plus sévères. »

« Le général commandant le corps d'armée, Sixtus von Armin. »

« A la suite de l'entrevue qui a eu lieu hier matin entre M. Ney, bourgmestre de Bruxelles, et le général Sixtus von Armin, il a été convenu ce qui suit :

1. Libre passage des troupes allemandes à travers Bruxelles ; 2. Logement d'une garnison de 3.000 hommes dans les casernes du Daily et d'Estherbeek ; 3. Les réquisitions seront payées en espèces ; 4. respect des habitants et des propriétés publiques et privées ; 5. direction non soumise au contrôle allemand des affaires publiques par l'administration municipale.

Le bourgmestre a immédiatement placé une proclamation dans ce sens sur les murs de la ville.

Les Allemands ont rétabli le service des tramways, des postes et du téléphone. Les trains circulent dans la direction de Liège et le télégraphe fonctionne avec l'Allemagne.

Le correspondant donne ensuite quelques détails sur les événements qui ont précédé l'entrée des troupes allemandes à Bruxelles.

Il dit que les barricades et les retranchements élevés dans les faubourgs et dans les environs de la ville n'étaient qu'une ruse de la part de l'ennemi, dans le but de faire croire aux Allemands, lors de leur arrivée, que la ville était décidée à se défendre. Les aéroplanes allemands, par suite de la hauteur à laquelle ils sont obligés de

voler, n'ont pu se rendre compte que ces obstacles n'avaient aucune valeur militaire.

Grâce à cette ruse, la ville a obtenu des conditions très douces de la part de l'ennemi. Il fut convenu que si Bruxelles ne résistait pas, toutes les réquisitions seraient remboursées, que le bourgmestre conserverait ses fonctions, que la police de la ville serait assurée par des agents de police de Bruxelles, et non par des soldats allemands, et que le drapeau belge continuerait à être arboré sur l'Hôtel de Ville et aux fenêtres des maisons.

Voilà la liste des régiments composant le corps d'armée allemand : 40, 155 et 156 régiments d'artillerie, 7e uhlans, 4e, 26e, 17e et 10e régiments de ligne, télégraphe de campagne, etc.

**Les Anglais aux prises avec les Allemands**  
Londres, 24 Août.

On annonce que l'armée anglaise a été aux prises avec l'ennemi pendant toute la journée de dimanche, même après la tombée de la nuit, dans les environs de Mons. Elle conserve ses positions.

On n'a pas connaissance des pertes éprouvées dans cette affaire. La liste en sera publiée dès qu'elles seront connues.

**Les Allemands veulent garder Liège**  
La Haye, 24 Août.

On note dans les journaux allemands un commencement de campagne pour que l'Allemagne garde Liège, lors de la conclusion de la paix.

**Le Japon et l'Allemagne**  
Londres, 24 Août.

L'ambassadeur du Japon annonce que l'empereur a publié la proclamation suivante :

Nous, par la grâce du Ciel, empereur du Japon, sur le trône depuis 37 ans, nous, dynastie de temps immémoriale, faisons la proclamation suivante à tous nos loyaux et braves sujets :

« Nous déclarons par la présente la guerre contre l'Allemagne, et nous ordonnons à notre armée et à notre marine de porter de toutes leurs forces les hostilités contre cet ennemi, et nous ordonnons aussi à toutes nos autorités compétentes de faire tous leurs efforts dans la poursuite de leurs devoirs respectifs, pour atteindre le but national dans la lutte de la guerre. »

Depuis le début de la guerre actuelle en Europe, dont nous avons constaté les effets désastreux avec une profonde angoisse, nous, pour notre part, avons gardé l'espoir de conserver la paix en Extrême-Orient par le maintien de la neutralité absolue. Mais l'action de l'Allemagne a obligé notre allié la Grande-Bretagne à commencer des hostilités contre ce pays.

L'Allemagne est à Kiao-Tchéou. Son territoire, loué en Chine, est destiné à la préparation de la guerre pendant que ses vaisseaux armés croisent dans les mers de l'Asie Orientale, et menacent notre commerce et celui de notre allié de cette zone, le pays en Extrême-Orient est compromise.

Par conséquent, notre gouvernement et celui de Sa Majesté Britannique ont négocié une entente complète et loyale, nous nous sommes décidés à prendre telles mesures que nous jugeons nécessaires pour la protection de nos intérêts généraux visés par l'acte d'alliance.

Mais étant désireux, pour notre part, d'atteindre cet objet par des moyens pacifiques, nous avons ordonné à notre gouvernement d'adresser, en toute loyauté, un avis au gouvernement impérial allemand.

Notre gouvernement n'a reçu aucune réponse conforme à son avis.

C'est avec un profond regret qu'en dépit de notre ardent désir de voir la cause de la paix, nous sommes contraints de déclarer la guerre, surtout dans cette première période de notre règne, et pendant que nous sommes encore en deuil de notre regrettée mère.

C'est notre désir sincère que, par la loyauté et la valeur de nos sujets fidèles, la paix puisse être bientôt rétablie, et la gloire de l'Empire augmentée.

**La rupture des relations diplomatiques**  
Amsterdam, 24 août.

Un télégramme officiel de Berlin annonce que le représentant diplomatique du Japon a reçu hier la réponse verbale du gouvernement allemand à l'ultimatum du Japon.

Le gouvernement allemand n'avait, dit-elle, aucune réponse à faire à la demande du Japon, et, par conséquent, il se voyait obligé de rappeler son ambassadeur à Tokio et de donner ses passeports au chargé d'affaires du Japon.

Bâle, 24 Août.

L'agence Wolff rappelle qu'aux termes de l'ultimatum japonais le gouvernement de Tokio avait annoncé qu'il se verrait obligé d'agir d'après les nécessités des circonstances, dans le cas où il n'aurait pas reçu de réponse jusqu'au 23 août.

Un sujet de cet ultimatum, ajoutent les commentateurs, il a été fait verbalement, dans la matinée d'aujourd'hui, au chargé d'affaires japonais, la déclaration que le gouvernement allemand n'avait aucune réponse à donner relativement aux demandes du Japon, et qu'en conséquence il se voyait obligé de rappeler son ambassadeur à Tokio, et de remettre ses passeports au chargé d'affaires japonais à Berlin.

**L'ultimatum japonais**  
Londres, 24 Août.

On apprend de source diplomatique que l'ultimatum adressé par le Japon à l'Allemagne était en beaucoup de points intermédiairement semblable à la demande que l'Allemagne avait adressée au Japon en 1895, au sujet de Port-Arthur, après la guerre sino-japonaise.

**Un croiseur autrichien désarmé à Kiao-Tchéou**  
Londres, 24 Août.

Le Bureau de la Presse annonce que le gouvernement autrichien a ordonné au croiseur Kaiserin Elisabeth, actuellement à Kiao-Tchéou, de désarmer son équipage et de regagner Tien-Tsin.

**Sur mer**

**Un monitor autrichien heurte une mine**  
Nisch, 24 août.

On télégraphie de Belgrade qu'un monitor autrichien a heurté une mine et a sauté. Tout son équipage a été noyé.

**L'équipage du "Maryland" arrive à Ostende**  
Londres, 24 Août.

Une dépêche de Copenhague au Lloyd annonce, d'après des renseignements donnés par les propriétaires du Maryland que l'équi-

page de ce vapeur est arrivé sain et sauf à Ostende.

**Les Anglais contre le commerce allemand**  
Londres, 24 Août.

Une sous-Commission de la Chambre de Commerce de Londres, réunie aujourd'hui, a pris les mesures préliminaires pour procéder, par des moyens appropriés, à la capture du commerce allemand dans les marchés neutres du monde.

**Les Serbes poursuivent toujours les Autrichiens**  
Nisch, 24 Août. (officiel)

Nos troupes continuent à poursuivre l'ennemi qui a été rejeté en deça de la Drina.

Lonitz et Lechnitz sont entre nos mains.

Le 20 août, notre cavalerie a attaqué une colonne ennemie et s'est emparée de 4 obusiers, de 10 canons de campagne, de 25 caissons, de 7 cuisines de campagne et d'un grand nombre de voitures du train des équipages.

On ne signale rien d'important sur le reste du front.

**La vérité sur la bataille de la Drina**  
Nisch, 24 Août.

Un communiqué du bureau de la presse dit :

« La "Correspondance-Bureau", de Vienne, a publié, dans toute l'Europe, les résultats des opérations sur la Drina en les présentant d'une manière équivoque, et en laissant croire qu'il s'agissait d'une expédition de la Méditerranée. Elle ne désigne que les troupes autrichiennes s'étant retirées du territoire serbe. Cependant, l'exposé du Correspondance-Bureau reconnaît les graves pertes subies par les Autrichiens. »

Pour établir la vérité le bureau de la presse est autorisé à publier ce qui suit :

L'armée serbe a pris, dans les combats sur la Drina, 4.008 prisonniers, 53 canons, 8 obusiers, 14 caissons, trois hôpitaux, un détachement sanitaire, 14 cuisines de campagne, six wagons d'approvisionnement, quatre télégraphes militaires, un grand nombre de trains d'équipage, des chevaux, plusieurs coffres-forts régimentaires, etc.

**L'Italie et la Guerre**  
Londres, 24 Août.

Le Morning Post, dans un article intitulé « La Guerre et l'Italie » dit :

« On se demande ce que sera la politique de l'Italie dans la guerre actuelle. L'idéal de l'Italie est d'être la principale puissance de la Méditerranée. Elle ne désire pas une extension territoriale au delà des Alpes. Ses ambitions maritimes ne dépassent pas l'Adriatique. L'Italie est jalouse de la souveraineté de la Méditerranée. Elle ne veut pas d'ennemis de part et d'autre de la Méditerranée. L'officier allemand fut tué. L'enquête officielle ouverte à ce sujet par les autorités militaires belges établit formellement que les troupes allemandes n'avaient pas eu de succès dans la bataille de la Drina. »

« Les hommes d'Etat doivent considérer tous ces détails. Ce serait complètement méconnaître l'Italie, si les Anglais essayaient d'influencer ses décisions. »

« L'Italie fera son devoir. »

**Le duc des Abruzzes part pour Tarente**  
Rome, 24 Août.

Le duc des Abruzzes, commandant en chef des forces navales italiennes, est parti pour Tarente après avoir eu des entretiens avec le roi et le ministre de la Guerre.

**Les espions allemands en Italie**  
Rome, 24 août.

On a arrêté des espions allemands à Florence et à San-Remo.

**La Guerre aérienne**

**Le Zeppelin détruit à Badenviller**  
Paris, 24 Août.

Le Zeppelin, qui a été détruit, était une des plus puissantes unités de l'armée aérienne de l'Allemagne. Il cubait 22.000 mètres. Il avait 156 mètres de long, 14 mètres 30 centimètres de large, avec un moteur de 300 chevaux.

Il pouvait voyager à 80 kilomètres à l'heure.

Un enveloppe était en aluminium.

**L'aviateur Guillaux s'offre comme éclaireur**  
Melbourne, 24 Août.

On annonce que l'aviateur Guillaux repart pour la France offrir ses services comme éclaireur.

**Dans les Balkans**

**L'attitude de la Bulgarie**

Le Romanist publie une dépêche de Sofia, en date du 8 août, affirmant que le gouvernement bulgare a décidé que tous les réservistes austro-hongrois et allemands qui se trouvent dans leur pays devront être considérés comme des mobilisés bulgares, et ne payer en conséquence que demi-tarif sur les chemins de fer bulgares. Cette décision provoque une grande impression dans les cercles diplomatiques, d'autant plus que les réservistes des armées russe et française ne bénéficient d'aucune réduction sur les chemins de fer bulgares.

**La Triple-Entente protégera la Serbie et la Grèce**  
Athènes, 24 Août.

On déclare dans les cercles politiques bien informés que les puissances de la Triple-Entente ont fait savoir au Cabinet d'Athènes que dans le cas où la Bulgarie et la Turquie attaqueraient de concert la Grèce et la Serbie, la France, la Russie et l'Angleterre appuieraient militairement ces deux Etats.

**Les troupes internationales quittent Soutari**  
Rome, 24 août.

Le détachement français en garnison à Soutari part aujourd'hui pour Cettigné.

Le détachement italien à Soutari a quitté le port à destination de l'Italie.

**La situation en Albanie**  
Valona, 24 Août.

Les insurgés musulmans, campant sur les bords de la rivière Voiçitsa, ont échoué des

coups de fusil avec les forces gouvernementales qui campent de l'autre côté de la rivière.

Rome, 24 Août.

Les insurgés musulmans ont demandé à arborer le drapeau turc sur Valona.

Les autorités ont demandé un délai de quarante-huit heures pour répondre.

**Les Atrocités allemandes**  
Leurs crimes en Belgique

Charleville, 24 Août.

De nombreux habitants de Taminnes, Chatelet et Fosse, près de Charleroi, craignant de subir les atrocités allemandes, ont abandonné leurs villages et se sont réfugiés en France.

Plus de 400 personnes sont arrivées hier à Charleville où la Mairie et le commissariat de police se sont hâtés de les faire héberger.

De nombreux habitants offrent avec empressement le gîte aux malheureux exilés belges.

Paris, 24 Août.

La légation de Belgique nous communique la note suivante :

« La Belgique, qui voulait la paix, a été obligée, par l'Allemagne, de prendre les armes et de mener une lutte défensive à une agression que rien ne justifiait, et qui est contraire aux engagements solennels des traités. Elle tient à honneur de faire la lutte loyale, et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

Dès l'entrée des troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

« Les troupes allemandes sur son territoire, le gouvernement belge a fait afficher dans toutes les communes, des journaux, et répété chaque jour, les dispositions qui interdisent aux civils non-combattants de faire acte de combattants contre les troupes et d'observer tout ce que les règles des lois et coutumes de la guerre. »

des pommes de terre mises au rebut par la troupe.

Paris, 24 Août.

Sur l'immense front de Belfort à Bruxelles, nos troupes sont partout en contact avec l'ennemi. Une grande bataille est engagée. Elle sera longue et rude. On ne peut qu'en espérer et nous l'espérons fermement favorable, elle ne sera pas décisive. Il n'y a aucun doute qu'aucune illusion à avoir à cet égard.

Nous avons en présence une nation de 65 millions d'habitants, considérée jusque-là comme représentant la force militaire la plus formidable du monde. Pendant quarante ans tous les efforts de l'Allemagne ont tendu vers le but de porter cette puissance au maximum et de l'y maintenir. On dit que le ravaillement de la population élevée et des maigres ressources de son sol, serait réduite à la famine au bout de quelques semaines. Elle ne peut se ravailletter. Ce ravaillement lui est interdit puisque, grâce à l'entrée en scène de l'Angleterre, nous demeurons maîtres de la mer — car il ne faut pas redouter de voir la Hollande se risquer à permettre, par Rotterdam, et sous le couvert de sa neutralité, ce ravaillement de l'Allemagne. Mais ce qui est non moins vrai, et ce qui concorde parfaitement avec la croyance générale, c'est que l'Allemagne dispose de ressources considérables en comestibles de toutes sortes. Sans doute avait-elle pris ses mesures dès l'éventualité de l'horrible aventure dans laquelle elle a précipité l'Europe à sa suite.

D'autre part, s'il paraît certain que notre artillerie est supérieure à la sienne on aurait néanmoins tort de mépriser celle-ci. Enfin, si il est vrai que nos soldats d'infanterie ont l'ardeur sacrée et l'enthousiasme des nôtres, on ne peut tenir compte de leur nombre et aussi de l'attitude des officiers qui les tiennent fermement en la main.

« Ce serait de notre part une faute immense de ne pas tenir compte de pareils éléments de force. Il faut voir froidement et bien en face la situation et se dire que nous n'avons pas facilement raison par l'adversité, mais qu'il nous faut être plus forts que jamais. »

« Et au lieu d'avoir terminé sa mobilisation en France où étaient convoqués ses réservistes, elle n'a même pas pu livrer son attaque brusquée







